

L'accent mis sur les familles

POLITIQUE. D'abord, une excellente nouvelle: le Conseil national a accepté lundi dernier de donner suite au dossier de l'assistance pharmaceutique. Pour rappel, il s'agit de rémunérer le travail des pharmaciens aussi sans remise de médicament, par exemple lorsqu'ils coordonnent la médication dans les établissements médicosociaux. Ce modèle fribourgeois de collaboration a notamment permis durant seize ans l'achat de médicaments à prix d'usine et évitait les gaspillages. L'économie se montait à presque 80%: ce n'est pas rien dans le contexte d'explosion des coûts de la santé. Il s'agissait aussi d'une plus-value pour la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients.

Or, de nouvelles exigences des assureurs, relatives à la transmission de données individuelles servant au calcul des risques, avait signé l'arrêt de mort de la pratique. Plusieurs parlementaires plaidaient depuis longtemps pour le retour – et l'élargissement – de cette solution; j'ai moi-même déposé une initiative en ce sens en juin 2020. Le vote de lundi dernier constitue dès lors une belle victoire.

Deux autres projets dont nous discutons lors de cette session printanière touchent les familles, et particulièrement les femmes, ce qui me tient à cœur. Il s'agit tout d'abord de la réforme du 2^e pilier, avec l'objectif d'améliorer l'accès à la prévoyance des personnes bénéficiant de revenus bas ou travaillant à temps partiel –

SOUS LA COUPOLE

donc très souvent des mères de famille. J'ai personnellement soutenu l'abaissement prévu du seuil d'entrée, par conviction bien sûr mais également par engagement personnel lors du vote sur la réforme de l'AVS. Reste encore à mettre d'accord le Parlement sur la compensation des pertes de rentes des générations transitoires concernées; à cet effet, le dossier repart chez mes collègues de la Chambre des cantons.

Un accueil extrafamilial de qualité

Il y a de nombreuses raisons de favoriser un accueil extrafamilial de qualité pour les jeunes

enfants: socialisation précoce, meilleure maîtrise de la langue locale, promotion de l'égalité des chances. Même en termes économiques et contrairement à ce que certains affirment, investir dans des infrastructures de garde est avantageux à long terme. A ce sujet, j'invite les lectrices et lecteurs intéressé-e-s à parcourir l'étude BAK mandatée par la fondation Jacobs – on la trouve très facilement sur la toile.

C'est aussi un thème sur lequel les disparités entre communes et cantons sont grandes: c'est donc bien à la Confédération de jouer son rôle subsidiaire. La semaine passée, les différents projets de ma commission, la CSEC, ont remporté les suffrages nécessaires pour faire progresser la politique familiale suisse: le placement extrafamilial sera enfin plus abordable pour les parents grâce à une importante manne fédérale. Soixante millions ont en outre été accordés pour des mesures d'encouragement de la petite enfance. J'en suis très satisfaite, et je croise les doigts pour que les Etats ne «ratiboisent» pas trop ces montants!

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER



ANTOINE VULLIOUD

Les Fribourgeois sont représentés sous la Coupole fédérale par sept conseillers nationaux et deux conseillers aux Etats. Parmi eux, deux Gruériennes et un Glânois, tous de partis politiques différents. Pendant les sessions parlementaires, *La Gruyère* leur donne carte blanche, à tour de rôle, pour raconter les coulisses de leur travail, débattre d'un sujet qui fait l'actualité à Berne ou décrypter les impacts d'une décision sur la région. Aujourd'hui, place à la citoyenne de Bulle, la conseillère nationale centriste Marie-France Roth Pasquier. **GRU**